

Presse Nationale

> Politique



Dialogue politique, réconciliation : Kandia Camara loue les actions salutaires d'Hamed Bakayoko

“Ce mercredi 10 mars 2021 restera gravé dans notre histoire nationale comme un jour de séparation entre un homme emblématique et un pays affligé. Notre pays, dans sa diversité mais aussi dans la solidarité, pleure Hamed Bakayoko. Un grand Ivoirien, un serviteur passionné de l'Etat et un humaniste qui aimait et servait les autres avec acharnement et altruisme. Nous pleurons un artisan de paix et de concorde, le responsable politique qui portait fièrement les idéaux de son parti sans jamais s'exiler dans l'unilatéralisme manichéen. Il y a quelques semaines, tu présidais la cérémonie de présentation officielle des candidats du RHDP à la mairie d'Abobo. Ce devait être ta dernière sortie publique. Adieu, Monsieur le Premier Ministre ! Adieu Monsieur le maire ! Dieu te réserve la meilleure place auprès de Lui, toi qui as tant aimé tes semblables », a dit la ministre Kandia Camara.

> Economie



Programme d'appui au secteur vivrier en Côte d'Ivoire (PASVCI) : la coopération Côte d'Ivoire - Union Européenne va mener une mission d'évaluation

Le Programme d'appui au secteur vivrier en Côte d'Ivoire (PASVCI) est en cours d'évaluation. C'est la communication de la Cellule de coordination de la coopération Côte d'Ivoire - Union Européenne qui donne l'information, le lundi 22 mars 2021. Cette initiative sera lancée, ce mardi 23 mars 2021 et vise à appuyer la stratégie nationale de développement des cultures vivrières autres que le riz. Le Programme PASVCI est financé à hauteur de 13 milliards de FCFA.



Filière mangue : le prix bord champ fixé à 2 400 FCFA la caisse

Pour la campagne 2021, le prix de la caisse bord champ est 2 400 FCFA contre 2 350 FCFA en 2020 et le prix du kilo de la mangue à l'usine est 200 FCFA contre 195 FCFA lors de la campagne précédente. La date de l'ouverture de la nouvelle campagne est fixée au 5 avril 2021. Cette annonce a été faite, samedi 20 mars 2021 à Korhogo, par Pascal Nemelessini Silué, président du conseil d'administration de l'Inter-Mangue.

> Société



Effondrement de deux bâtiments à la Riviera - Le ministre Bruno Koné : “80% des constructions dans le District d'Abidjan n'ont pas de permis de construire”

Selon le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné, 80% des constructions dans le District d'Abidjan n'ont pas de permis de construire. « 80% des constructions dans le District d'Abidjan n'ont pas de permis de construire. Nous n'allons plus attendre qu'il y ait des accidents, nous allons porter plainte contre les maîtres d'ouvrage, dès que nous serons alertés », a prévenu Bruno Koné. Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme a fait la déclaration lors d'une conférence de presse à son cabinet le lundi 22 mars 2021, suite à une visite terrain à la Riviera Bonoumin et à Anono. Il a indiqué qu'au titre du gouvernement, sa mission est de faire en sorte que toutes les constructions soient réalisées en Côte d'Ivoire selon les normes admises dans le monde, que les logements construits permettent aux citoyens de vivre mieux et en sécurité.

Covid-19 : 91 nouveaux cas, 107 guéris et 2 décès annoncés hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce lundi 22 mars 2021, 291 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 793 échantillons prélevés soit 16,2 % de cas positifs, 107 guéris et 2 décès. A la date du 22 mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 40 601 cas confirmés dont 36 502 personnes guéries, 222 décès et 3 877 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 486 766. Le 21 mars, 89 personnes ont été vaccinées avec un total de 24 728 personnes vaccinées contre la Covid-19 du 1er au 21 mars.



Dégradation de la biodiversité aquatique : plus de 1 milliard de masques Covid-19 rejetés dans la mer

L'état de santé de l'environnement marin et côtier dans le monde entier en général et en Afrique en particulier est assez alarmant. « Au niveau mondial, ce sont entre 5 et 13 millions de tonnes de plastique qui sont rejetées chaque année dans l'environnement marin », a expliqué Abou Bamba du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan sur l'environnement marin et côtier. C'était hier lundi 22 mars 2021 à Abidjan-Cocody au lancement du projet Afrique caraïbe et pacifique sur les accords multilatéraux sur l'environnement. Il a estimé que ce sont plus de 1,56 milliard de masques qui ont fini leur course dans la mer depuis le début de la pandémie à Coronavirus.

Vu sur le Net

> Politique



Législatives 2021 : un peu plus de 2 semaines au Conseil constitutionnel pour trancher le contentieux électoral

Au moins deux semaines et quelques jours, c'est le temps qui reste au juge constitutionnel pour se prononcer sur les réclamations déposées sur sa table. C'est aussi ce délai qui s'applique aux candidats contestataires pour être situés sur leur sort après les élections législatives du 6 mars 2021. Selon le code électoral, après la proclamation par la Commission électorale indépendante (CEI) des résultats provisoires, le Conseil constitutionnel a un délai de 30 jours pour se prononcer sur les réclamations relatives aux résultats du scrutin.

> Sport



Ligue 1 : les matches à huis clos, ceux qui sont autorisés à accéder au stade

La Ligue 1 ivoirienne pour la saison 2020-2021 débutera le samedi 27 mars 2021. Elle se déroulera à huis clos, en raison de la pandémie de la Covid-19 qui sévit dans le pays, informe un communiqué de la Fédération ivoirienne de Football (FIF) daté du 19 mars 2021. Une liste restreinte de personnes qui seront admises dans l'enceinte des stades de compétition a été dressée. Ce sont les joueurs et encadreurs (30 personnes par équipe), les officiels des clubs concernés par match (5 personnes par club), les invités des clubs concernés par match (20 personnes par club), les officiels des autres clubs de la Ligue 1 (2 personnes par club), les officiels de la FIF, les arbitres, les commissaires au match, le personnel de la retransmission des matches (30 personnes), les organes de presse (15 personnes).

Agence de Presse

> Economie



Des inspecteurs formés pour lutter contre la pêche illícite dans le Golfe de Guinée

Des inspecteurs issus de 12 pays du Golfe de Guinée prennent part à une formation pour lutter contre la pêche illícite, non déclarée et non réglementées (INN), initiée par l'Institut de sécurité maritime interrégional (ISMI). Cette formation technique correspond au premier niveau d'un cursus professionnalisant d'inspecteur des pêches. Elle est financée par la Coopération française via la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et soutenue par la République de Côte d'Ivoire. Lors de la cérémonie d'ouverture, lundi 22 mars 2021 à l'Académie régionale des sciences et techniques de la Mer (ARSTM), le coordonnateur régional de l'action de l'Etat en mer dans le Golfe de Guinée, Guillaume de Beauregard, a souligné que la formation et le renforcement des compétences des inspecteurs des pêches n'est pas un luxe, mais une nécessité qui apparaît chaque jour plus urgente.

La Côte d'Ivoire « résolument » engagée dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la financement du terrorisme (Ministre)



Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général Vagondo Diomandé, a exprimé lundi 22 mars 2021, l'engagement de la Côte d'Ivoire à lutter efficacement contre les phénomènes de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme qui constituent des menaces pour l'économie et la stabilité du pays. « L'argent sale issu de flux illégaux alimente les trafics de toute sorte, menace notre sécurité et contribue à financer le terrorisme et à complexifier les circuits d'achat d'arme(...) Nous devons donc nous mobiliser et déployer une grande énergie pour réduire les effets de tous les acteurs de blanchiment de capitaux dans notre sous-région », a signifié le ministre à l'ouverture d'un atelier régional sur les enquêtes financières à l'intention des agences chargées des enquêtes et poursuites pénales des Etats membres de la CEDEAO, initié par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), en partenariat avec l'Agence allemande de coopération au développement (GIZ).



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.